

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 242

présenté par

Mme Sage, Mme Auconie, M. Guy Bricout, M. Christophe, Mme de La Raudière, M. Demilly,
Mme Frédérique Dumas, M. Dunoyer, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Meyer Habib,
M. Herth, M. Ledoux, Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier et M. Zumkeller

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« assure »,

insérer les mots :

« , dans l'Hexagone et dans les outre-mer, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser dès le premier alinéa du futur article L 131-9 le champ de compétences dans l'espace de l'OFB et notamment d'y inclure formellement l'ensemble du territoire national, c'est-à-dire Hexagone et collectivités territoriales d'outre-mer incluses.